



Confédération paysanne du Morbihan

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Le 10 septembre 2020

LA CONFEDERATION PAYSANNE DU MORBIHAN REpond A LA LETTRE OUVERTE DE LA FDSEA-JA ET PROPOSE UN DEBAT PUBLIC SUR LA TRANSITION AGRICOLE.

Mesdames et Messieurs les responsables de la FDSEA et JA 56,

Suite à votre lettre ouverte de juillet dernier, nous souhaitons vous répondre.

La vie démocratique n'existe que par une diversité des points de vue. Vous gouvernez déjà toutes les chambres d'agriculture et avez large place dans la plupart des conseils d'administration d'instances agricoles. Cela vous étonne-t-il donc que d'autres avis existent ? Oui, à la Confédération Paysanne 56 nous avons parfois des avis divergents aux vôtres et ce débat nous semble utile pour l'agriculture bretonne.

Vous nous avez interpellés plusieurs fois sur nos positions syndicales concernant les fermes-usines en session chambre d'agriculture et par voie de presse. Nous pensions, comme il avait été évoqué par le Président de la Chambre d'agriculture du Morbihan, qu'une rencontre serait organisée afin d'échanger de vive voix. Aucune invitation ne nous est parvenue à ce jour. Nous souhaitons que cette rencontre aie lieu.

Nous vous proposons également de poursuivre les échanges dans le cadre de débats publics ouverts et respectueux des uns et des autres. Les questions dont nous discutons concernent les paysans et paysannes, mais aussi tou.te.s les citoyen.ne.s, les salarié.e.s de l'agroalimentaire, les associations de consommateurs, les élu.e.s locaux, ... Nous vous proposons d'organiser conjointement ces débats, pour que nous ayons chacun des temps de parole équitables.

La Confédération Paysanne défend les paysans et paysannes

La défense des travailleurs de la terre est l'essence même de notre syndicat. Pour rappel, la Confédération Paysanne est l'émanation, entre autre, du syndicat des paysans-travailleurs qui luttait contre les "exploiteurs" des paysans que représentaient les banques et coopératives, qui soutenait les fermiers menacés d'expulsion, ceux endettés, qui revendiquait un prix de vente supérieur au coût de production,...

En 2004, la Confédération Paysanne 56 a engagé une action juridique contre l'entreprise Doux pour défendre les droits des éleveurs de volailles, qui voyaient leurs contrat d'intégration changer unilatéralement à leur détriment. Action gagnée !

Aujourd'hui encore nos batailles portent sur une juste répartition du foncier et des moyens de production, des aides PAC à l'actif, des prix rémunérateurs avec une valeur ajoutée qui revient aux paysans, une retraite décente, etc... Nous avons toujours été et sommes encore aux côtés des paysan.nes, car nous voulons des paysans nombreux, des campagnes vivantes et pas seulement des volumes de production.

Ainsi, lorsque nous nous opposons aux fermes-usines, la Confédération Paysanne s'oppose à un système néfaste sur le plan social et environnemental, jamais à des personnes.

L'industrialisation de l'agriculture et l'hégémonie de quelques grands groupes agro-industriels nuisent aux paysan.ne.s et aux salarié.e.s de l'agro-alimentaire

Depuis 1970, le nombre de fermes en Bretagne est passé de 150 000 à moins de 35 000. **La baisse énorme du nombre de paysans n'est pas due aux actions de notre syndicat, mais bien à la logique de concentration continue des exploitations agricoles encouragée par les stratégies des grands groupes agro-industriels.** Ce modèle est une impasse sur le plan social, il

pousse les paysan.ne.s à investir toujours plus donc à produire toujours plus donc à travailler toujours plus sans revenus décents.

Derrière les projets de fermes usines se trouvent systématiquement de très grosses firmes telles que Sanders ou LDC. Ces firmes sont porteuses d'une vision de l'agriculture qui se base uniquement sur des calculs de profit. Peu importe si la création d'emplois est nulle (2 travailleurs pour 200 000 poulets !). Peu importe si les externalités environnementales négatives sont conséquentes (provenance lointaine d'une grande partie de la nourriture, émissions de GES, manque de lien avec le sol).

Les agriculteurs qui adhèrent et qui portent ces projets visent-ils légitimement un revenu plus décent ? Se veulent-ils nourriciers de la planète (comme on l'entend bien souvent dans un certain discours agricole non dépourvu de contresens et d'incohérences) ? Ou bien les deux ?

Malheureusement, la réalité de bien des paysan.ne.s en intégration, c'est le surendettement, la perte de sens, l'isolement social et la surcharge de travail. Quelle vie peut-on avoir lorsqu'on doit s'occuper seul de presque 200 000 poulets ? Le grand scandale n'est-il pas qu'avec une capacité de 40 000 poulets, un collègue ne puisse pas à se payer dignement ?

Les fermes-usines ne créent pas d'emplois. Les projets d'extension auxquels nous nous opposons font plus que doubler leur capacité de production sans augmenter le nombre d'associés, voire parfois en le baissant. Il s'agit uniquement, pour les firmes agro-alimentaires, de produire des volumes à bas prix. Pour nous, il est inacceptable que de tels projets bénéficient de soutiens publics.

Quant aux **emplois salariés créés au sein des usines agro-alimentaires**, ils sont le plus souvent peu attractifs et engendrent des maladies professionnelles récurrentes. Mais surtout les salariés n'ont pas de garantie sur la durabilité de leur emploi, car la délocalisation reste une procédure habituelle de ces groupes à la recherche de toujours plus de rentabilité et de réduction de charges pour le porte-monnaie des actionnaires. Demain, paysan.ne.s comme salarié.e.s se retrouveront en difficulté si ces groupes décident de s'implanter ailleurs. D'autres entreprises comme d'autres fermes plus petites, plus locales, non dépendantes des demandes à l'export, non cotées en bourse, peuvent être autant voire plus créatrices d'emplois et porteuses d'avenir.

Refuser de pointer ce système qui met les paysans et paysannes et les salarié.e.s en difficultés, c'est faire reposer sur eux-elles seul-e-s la responsabilité de ce qui leur arrive, en leur faisant croire qu'ils ne sont pas assez performants. Cela crée de la souffrance et c'est pour nous inadmissible.

Sortir du libre-échange, reconstruire la souveraineté alimentaire

Vous affirmez qu'il est nécessaire de produire plus de poulets en Bretagne pour moins en importer. Mais 340 000 poulets sont exportés CHAQUE JOUR de la Bretagne vers le Moyen-Orient ! Plutôt que de produire toujours plus, pourquoi ne pas réorienter cette production vers le marché français ? Et comment croire que des firmes agro-alimentaires vont jouer le jeu de cette « relocalisation », lorsque ce sont elles qui organisent l'importation des produits à bas prix via leurs propres filiales implantées au Brésil ou en Pologne ?

Le libéralisme n'a jamais été notre tasse de thé. Ce n'est pas aujourd'hui que cela va commencer. **Nous luttons contre les accords de libre-échange** avec le Canada, le MERCOSUR et le Vietnam, car **cette bataille pour la « compétitivité », pour rafler des marchés aux pays concurrents en baissant les coûts à tout prix, est néfaste à la fois pour les paysan.ne.s et pour toute la société.** Faudra-t-il revenir sur le salaire minimum, sur le droit à la retraite, voire sur le droit au repos, pour produire à des prix aussi peu chers que le Brésil ou la Pologne ? Non merci ! Nous refusons de nous aligner sur les normes de production des pays les moins-disants au niveau social et environnemental.

La souveraineté alimentaire désigne le DROIT des populations, de leurs pays ou Unions, à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping des pays tiers. Elle vaut tout autant pour la France que pour tous les autres pays de la planète. C'est avant tout une invitation à plus de démocratie. Les citoyen.ne.s doivent pouvoir s'exprimer et être entendus sur les grandes orientations de notre modèle agricole. PAC, pesticides, revenus agricoles, bien-être animal, marges des industries agro-alimentaires et de la grande distribution, fermes-usines : ces sujets font légitimement partie du débat public.

La souveraineté alimentaire vise bien-sûr à aller vers des systèmes alimentaires plus robustes et résilients, moins dépendants des importations et des exportations. Dans le Morbihan comme dans toute la Bretagne, la spécialisation et la concentration très forte dans les productions animales sont liées à une **dépendance considérable vis-à-vis des importations de soja OGM.** Ainsi,

produire plus de poulets nourris au soja conduit à plus de dépendance vis à vis des importations, pas moins... C'est pourquoi nous ne proposons pas de cesser de produire du poulet, loin de là, mais de développer et soutenir une production de poulets réellement relocalisée.

L'élevage paysan, un solution d'avenir !

Il s'agit d'un **élevage lié au sol**, où l'alimentation des animaux est produite à la ferme et/ou très localement, avec de ce fait des densités d'animaux adaptées à ce que la terre peut produire pour les nourrir. Aujourd'hui, les productions animales sont hyper-concentrées sur l'Ouest de la France. Pourquoi la Bretagne devrait-elle produire à elle seule l'essentiel des poulets consommés en France sur seulement 6% de la SAU nationale, alors qu'une meilleure répartition des productions sur tout le territoire national permettrait de mettre en valeur la polyculture-élevage dans toute la diversité des terroirs ?

Vous avancez la **question du prix de l'alimentation** pour les consommateurs. Mais le prix des aliments issus de l'agriculture industrielle ne prend pas en compte le coût considérable des **externalités négatives**, que ce soient les problèmes de santé liés à l'alimentation hyper-transformée ou les dégâts environnementaux que la collectivité publique doit tenter de résoudre avec l'argent des contribuables. Si ces coûts étaient réellement pris en compte, les produits issus de l'agriculture paysanne se montreraient tout aussi « compétitifs » que ceux de l'agriculture industrielle.

L'élevage paysan a une multitude d'avantages :

- Il permet pour le paysan une autonomie technique, financière et de décisions
- Il permet une indépendance vis-à-vis des intrants et une réduction des coûts de production
- Il est davantage créateur de valeur ajoutée, donc de revenus et d'emplois
- Il est plus résistant aux crises
- Il contribue au tourisme, au développement local, à l'identité du terroir, à la culture gastronomique
- Il entretient les paysages
- Il joue un rôle dans la fertilité des sols, base de l'agronomie, et demande une utilisation d'intrants chimiques moins importante
- Il maintient des surfaces considérables de prairies, entretient une biodiversité animale et végétale riche, s'inscrit en phase avec les écosystèmes naturels, permet la complémentarité des productions et répond ainsi à la nécessité de prendre urgemment en compte les questions de dérèglements climatiques
- Il respecte le vivant, fondé sur le lien avec les animaux dans un rapport d'échanges

Les pouvoirs publics ont une responsabilité forte dans l'orientation de l'agriculture.

Aujourd'hui, il est nécessaire que ceux-ci cessent de soutenir les grands groupes agro-industriels dans leur logique de volumes à bas prix. Ils doivent soutenir fermement une relocalisation de la production basée sur les paysans et les paysannes nombreux et une production de qualité. Dans ce sens, une PAAC « politique agricole et alimentaire commune » ambitieuse permettra de soutenir et d'aider à la transition des fermes vers des systèmes plus autonomes et plus rémunérateurs, grâce à une réorientation des aides vers les premiers actifs, premiers hectares, premiers animaux et leur plafonnement.

Notre action en tant que syndicat agricole continuera à aller dans ce sens : pour les paysans et les paysannes, pour l'intérêt général.

Les membres du comité départemental.

Contacts :

Morgan ODY 06 26 97 76 43 et **Julien HAMON** 06 73 44 07 92, co-porte parole
Euriell COATRIEUX 06 88 06 96 99 et **Soazig LE BOT** 06 31 80 74 17, élues à la Chambre d'Agriculture

CONFÉDÉRATION PAYSANNE DU MORBIHAN



Ferme de Bobéhec – 56250 La Vraie Croix
Tel : 02.97.67.22.74 / 06 69 21 56 59
56@confederationpaysanne.fr

<http://morbihan.confederationpaysanne.fr>
<https://www.facebook.com/LaConf56>
<https://twitter.com/LaConf56>

